

# REUNION DES AMATEURS DE FOX-TERRIERS

## Réunion de comité du 29 février 2020 au siège de la SCC à Aubervilliers

### Présents :

Mesdames Breton, Carrez de Somer, Gehan, Grison, Vieu,  
Messieurs Calais, Legros, Mercier et Tricqueneaux

### Excusés :

Mesdames Dubois et Montigny

Début de la séance à 9h30

### COMPTE-RENDU DU TRESORIER / ETAT DES COTISATIONS ET ADHESIONS

Compte courant : 6824.82 € (chèque CEDIA pour le bulletin non débité pour un montant de 2702.28 €)

Livret A : 25 078.66 €

Nombre total de cotisations 2019 : 299

Nombre de cotisations 2019 dans cet exercice : 49 pour une somme totale de 178,00 €

Nombre de cotisations 2020 dans cet exercice : 191 pour une somme de 7080,00 €

Publicité : 210,00 €

Total publicité et cotisations 9070,00 €

### DELEGATIONS : MISE EN PLACE DE LA GESTION CENTRALISEE DES DELEGATIONS

Etat des comptes de délégations : 5486.64 €

Ce bilan n'est pas définitif, la rétrocession de certains comptes est encore en cours.

### REPARTITION DES TACHES DE SECRETARIAT

Myriam Vieu est nommée secrétaire générale et sera aidée dans sa tâche par Roxane Carrez de Somer

### SUIVI DES DOSSIERS JUGES BEAUTE ET TRAVAIL/MISE EN PLACE DES JUGEMENTS PARALLELES A LA NE

#### Suive des dossiers juges

Sont nommés juges qualifiés en beauté : Messieurs Michel GRIOL, Philippe CLEMENT et Madame Laetitia VILLOT.

Tous les juges de broussaillage sont maintenant qualifiés toutes races de terriers, sauf ceux des teckels, avec application des règlements spécifiques de chaque race ou club.

## **Jugements parallèles lors de la Nationale d'élevage**

Les jugements parallèles lors de la Nationale d'élevage se dérouleront après les jugements de l'ensemble des fox sur un ensemble de 6 fox poil dur et 6 fox poil lisse, qui seront présentés aux 3 juges stagiaires.

## **GRILLE DE SELECTION ET COTATIONS**

Les conditions d'homologation des titres et de cotation d'un chien étranger, non LOF, mais avec pedigree étranger sont les mêmes que pour un chien LOF.

Pour les non-adhérents à la RAF, l'enregistrement des titres et cotations seront soumis au règlement de frais de dossiers de 30 Euros pour chaque dossier (à l'image des autres clubs de race).

Les modifications sur les grilles de sélection survenues au sujet des TC1, TC2 et TAN ont été réalisées selon les consignes de la SSC.

Les Excellents en Régionale d'élevage ne seront plus pris en compte pour les cotations.

## **RECOMPENSES LORS DES DIVERSES MANIFESTATIONS. DOTATION POUR LES DELEGATIONS**

### **Pour les résultats de travail**

Pour les CACTA, CACTN, CACTBr, un flot sera attribué ainsi que pour le meilleur travail CACTA en classe ouverte, CACTN, CACTBr.

Le délégué a le choix de la récompense pour le meilleur travail et le meilleur complet, qui lui sera remboursée.

### **Dotation aux délégations**

Il n'y a pas de dotation pour les délégations. Le délégué évalue le budget prévisionnel pour les spéciales et régionales : il fait le choix des récompenses et en évalue le coût ainsi que celui de l'apéritif dans un budget prévisionnel, dans la mesure du raisonnable.

## **SANTE**

### **VDGES**

En 2019, 111 fox poil dur ont été testés : 80 sains (1-1) et 31 porteurs sains (1-2) soit 28% de porteurs sains.

En 2018, il y a eu 46 sujets testés avec 29 sujets sains et 17 de sujets porteurs sains soit 37% de porteurs sains. Le pourcentage global sur les deux ans de sujets porteurs est encore de **30,5 %**.

On insistera sur la nécessité de faire systématiquement tester les reproducteurs dont les parents n'ont pas été testés, de ne pas faire reproduire deux sujets porteurs sains ensemble et de faire tester les chiots issus d'un porteurs sain avant la vente de ceux-ci, afin de prévenir l'acheteur éventuel et éviter ainsi les éventuels litiges ultérieurs.

### **Myélopathie dégénérative**

La fréquence quasiment nulle de sujets atteints, retrouvée dans le suivi des chiens issus de nos élevages et la survenue probable d'un autre facteur déclenchant associé, encore ignoré, ne nous engage pas à envisager actuellement des tests de dépistage obligatoires à ce sujet.

Notre sujet de préoccupation reste le VDGES (qui ne concerne que le poil dur) pour lequel il nous faut sensibiliser au maximum les éleveurs et acheteurs éventuels au plan de la reproduction et en les rassurant sur l'absence d'interférence sur l'état de santé des sujets porteurs.

## **NATIONALE D'ELEVAGE**

La NE 2020 se déroulera les 12 et 13 septembre 2020, au domaine de Chalès à Nouans Le Fuzelier (41600) sur deux jours et non trois.

### **Organisation**

La mise en place devrait pouvoir se faire le vendredi 11 septembre après-midi.

L'AG électorale est prévue le vendredi 18 heures et seront suivies d'un apéritif dînatoire offert par le club.

Un camion restaurant (food-truck) est prévu pour les repas du samedi et dimanche midi, un repas payant de l'ordre de 20 €, remplaçant celui habituel du Terrier du lundi midi, au restaurant pour le samedi soir. Les boissons seront réglées par chaque participant.

La mise en place d'un bar dans la salle de jugement, est envisagée avec la fourniture d'un camion réfrigéré ou de réfrigérateurs et intervention d'un caviste.

### **Réalisation des photos**

On demande son accord à Franck Haymann pour la réalisation du reportage photo.

### **Logement**

L'hébergement est possible au domaine de Chalès avec 114 places de logements. Les réservations sont gérées par l'intermédiaire de Madame Véronique Calais.

### **Epreuves de travail**

Le terrier et les tests TC1 et TC2 se dérouleront sur place le dimanche après-midi. Le nombre d'engagements au travail sera limité

## **BULLETIN**

Le bulletin 65 devrait être envoyé pour la fin Juin

Les lettres de motivation des candidats aux élections y figureront ainsi que les précisions au sujet de la NE, les résultats du CGA ainsi que la liste des champions club beauté et travail.

## **ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE**

L'assemblée générale aura lieu le vendredi soir .

Le dépôt des candidatures doit avoir lieu avant le 30 avril 2020.

## **PROCHAINE REUNION DE COMITE**

La date a été fixée au 30 mai 2020

Un réunion Skype est à prévoir début mai

## **QUESTION DIVERSES**

On rappelle que les demandes de médailles sont à envoyer à Corinne Grison avant le 30 avril 2020.

Travail : pour les demandes d'homologation de titre de champion de travail, étant donné le nombre d'extensions de juges pour ces épreuves, le Comité décide d'exiger au minimum 3 juges différents.

Le TAN obtenu en épreuve, avec un minimum de 100 points (quelque-soit l'épreuve) figurera sur les feuilles de notation et sera porté sur le carnet de travail du chien.

Pour le CGA, les chiens de travail seront sélectionnés par rapport aux résultats obtenus dans la discipline au cours de l'année avec au minimum un excellent en classe travail ou champion à la NE .

La séance est levée à 16 heures 15